



Possibilité d'écouter le cours de Maran Zatzal en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sortie de Chabbat Toledot, 3 Kislev 5783

בית נאמן

COURS DE NOTRE MAITRE MARAN ZATZAL

Sujets du cours :

1. À Hanoucca, le peuple d'Israël a triomphé pour des générations 2. Les décrets du royaume grec et l'histoire de Yéhoudit 3. Pourquoi ne reste-t-il plus personne de la descendance des Hachmonaïm 5. La Torah est avant tout 7. Les miracles qui sont écrits dans le Tanakh sont à comprendre dans le sens simple 8. L'étude de la philosophie et des langues 9. Des réponses sur la question du Beit Yossef : Pourquoi les sages ont instauré de faire Hanoucca pendant huit jours ? Pourtant dans la fiole, il y avait déjà de l'huile qui pouvait tenir un jour. 10. La période du deuxième Beit Hamikdash et le miracle de Hanoucca 11. Les réformistes – un esclave qui se rebelle contre son maître 12. La présence d'Hashem 13. Les miracles d'Hashem 14. « Il y a deux peuples dans ton ventre » 15. On réduit le chant sur l'air Téré Taamé 16. La Bérakha Hatov Véhamétiv sur les verres du Seder de Pessah 17. « Avec ruse, et il a pris ta Bérakha » 18. Pourquoi Ytshak a fait la Bérakha à Yaakov alors qu'il avait un doute ? 19. Où voit-on une allusion au fait qu'Essaw a voulu faire manger du chien à Ytshak ?

À Hanoucca, le peuple d'Israël a triomphé pour des générations

Hazzak Oubaroukh à Rabbi Kfir Partouch et à son frère Rabbi Yéhonathan. Qui a composé ce chant « חן הבה » ? Nissim Ben Ytshak HaLévy. Mon fils Gidone, qu'il vive ; lorsqu'il était jeune, il chantait ce chant le soir de Chabbat de cette façon (et je ne le connais pas) : « חן הבה חן חן, שים עלי ואל תפן ». Que veut dire « חן הבה חן חן, שים עלי ואל תפן » ? Au lieu de dire « ואל תפן », il disait « ואל », il n'a pas fait attention, il n'avait pas bien écouté ce chant de ses amis. Alors je disais que peut-être cela voulait dire « ואל תפן לחטאתי ». Mais maintenant c'est très bien compréhensible : « ואל תפן », il nous arrive des miracles ; pas moins qu'à l'époque de Hanoucca. A Hanoucca, nous étions peu contre beaucoup, et des Tsadikim contre des Récha'im – « ורבים » – « ורבים ביד חלשים, וטמאים ביד טהורים, ויודים ביד עוסקי תורתך ». Ce n'était pas simple du

tout. Lorsque nous lisons le Rambam au début des Halakhot de Hanoucca, nous ne comprenons pas tellement quel était le miracle de Hanoucca. Nous voyons bien que les deux-cent années entre le miracle de Hanoucca et la destruction du Beit Hamikdash étaient remplies de souffrances et de guerres. Dans les cent dernières années, c'était sous le royaume de Hordoss, et ce roi a tué tous les sages d'Israël ; il en restait que quelques rescapés. Quel est le grand miracle de Hanoucca ? C'est que le peuple d'Israël a triomphé pour des générations. La sagesse grecque a voulu piétiner toute la croyance d'Israël, tout était naturel. Selon eux, il n'y avait pas de miracle, il n'y avait pas d'ange, la mer rouge ne s'était pas divisée, il n'y avait pas les dix commandements, ni les dix plaies. Rien du tout. Et le peuple d'Israël était séduit par ses paroles futiles des grecs. Mais nous voyons aujourd'hui que tout le royaume grec est détruit. Pas la royauté en elle-même, qu'elle soit détruite

שבת
שלום!



ou non, ce n'est pas important, mais la sagesse grecque est détruite. Tout ce qu'ils ont dit – tout a été perdu. Ils ont dit qu'il y avait quatre bases dans le monde – nous en comptons aujourd'hui quatre-vingt-douze. Ils ont dit qu'une chose que notre cerveau ne comprend pas ne peut pas exister – non ! Il y a beaucoup de choses que notre cerveau ne comprend pas, mais qui existent. Ils ont dit que le globe terrestre était au centre et que toutes les étoiles tournent autour de lui – ça aussi ce n'est pas vrai. Même les règles de mathématiques qui sont incontestables – ils y ont trouvé des exceptions. Tout ce que la sagesse grecque avait construit a péri. Mais il y a deux-mille ans, les gens étaient aveugles, tout ce que disaient les grecs était pris comme vrai. À cause de ça, ils se sont rebellés contre la Torah, contre les miracles et contre tout.

Les décrets du royaume grec

Maintenant, nous allons lire le langage du Rambam (chapitre 3 des Halakhot Méguila et Hanoucca loi 1) : À l'époque du deuxième Beit Hamikdash, lorsque les grecs régnaient, ils ont fait des décrets sur Israël et ont annulé leur religion, sans les laisser s'occuper de la Torah et des miswotes. Il y avait des juifs qui faisaient Chabbat – ils les brûlaient. Il y avait des milliers d'hommes et de femmes juifs qui se cachaient dans une grotte pour observer le Chabbat. Les grecs sont arrivés et leur ont dit : « venez, sortez dehors, mangez notre nourriture ». Les juifs ont répondu : « Aujourd'hui c'est Chabbat, il est interdit pour nous de sortir ». Les grecs voyaient qu'ils tenaient tête, alors ils ont incendié la grotte et des milliers de juifs y sont morts. (C'est ce qui est écrit dans la Méguilat Antiokhous qui a été éditée dans plusieurs livres). Ils ont mis leurs mains sur leur argent et sur leurs filles. Le Rambam écrit un seul mot qui veut dire beaucoup de choses. Toute femme qui allait se marier, devait d'abord passer chez l'évêque des grecs. De là est venu le miracle avec Eliphornous. Un des rois grecs avait fait toute sorte de mauvais décrets, et avait enfermé les juifs dans une ville fortifiée, ils ne pouvaient pas sortir. Celui qui sortait – ils le tuaient. Il y avait une femme de descendance Cohen – Yéhoudit, qui a dit aux sages d'Israël : « laissez-moi sortir, peut-être que je pourrai tuer ce roi de la même manière que Yaël a tué Sissera ». C'est ce qu'elle a fait, elle est allée le voir, et en la regardant, il lui dit : « d'où viens-tu ? Tu es un ange ? ! » Elle lui répondit : « je ne suis pas un ange, je suis une des filles des Cohanim. J'ai entendu mes pères dire que cette maison ne pourrait pas tenir debout, et qu'elle sera détruite, c'est pour cela mon seigneur, que

je suis venue vous prévenir ». Il lui dit : « tu n'es pas venu juste pour me prévenir, tu seras ma femme ! » Il fit un festin et commença à boire et se saouler. La nuit, elle lui fit boire du lait (elle avait appris cela de l'histoire avec Sissera). Il but du lait et du vin et s'endormit finalement.

Hashem ! Donne-moi la force et le courage

Lui s'endormit, mais elle s'arma de courage. Pour tuer un roi grec dans son palais, qui peut faire une telle chose ? ! Mais elle s'arma de courage et dit : « Hashem ! Donne-moi la force et le courage ». Il y a une force exceptionnelle dans la Emouna, qui n'a pas d'égale. Quand il dormait, elle lui coupa la tête. Mais avant ça, elle lui dit : « Avant que j'aïlle avec toi, nous les juives nous devons nous tremper au Mikvé ». Il lui dit : « vas-y ». Elle sortit donc du palais avec la tête d'Eliphornous dans un sac (comme s'il s'agissait de vêtements à changer). Elle arriva jusqu'au porte de Jérusalem, toqua à la porte en disant : « Ouvrez, j'ai tué l'ennemi ! » Ils lui demandèrent : « qui es-tu ? » Elle répondit : « je suis Yéhoudit ». Ils ouvrirent, et découvrirent la tête d'Eliphornous. Ils firent une grande fête pendant que les soldats grcs ne se doutaient de rien. En pensant qu'il dormait, ils ne voulaient pas le déranger, mais passer uen certaine heure le matin, ils ouvrirent la chambre et virent un corps sans tête... Cette histoire s'est produite plusieurs dizaines d'années avant l'histoire des Hachmonaïm.

« La maison des Hachmonaïm a gagné... Et un roi des Cohanim a régné »

Ils ont fait beaucoup de mal à Israël et les ont grandement oppressé, jusqu'à ce qu'Hashem le D... de nos pères ait pitié d'eux et les délivre de leurs mains. La maison des Hachmonaïm, les Cohanim Guédolim les ont tués et ont sauvé Israël... Et un roi des Cohanim a régné. Il y a une anomalie ici. Ils auraient dû mettre en place un roi de la tribu de Yéhouda. Mais ils ont dit : « C'est nous qui avons fait la guerre, nous avons versé notre sang, va-t-on prendre un roi de la tribu de Yéhouda ? ! La tribu de Yéhouda ne fait rien du tout. C'est pour cela que nous allons mettre un roi de parmi les Cohanim ». D'après le Rambam, c'est à cause de cela qu'il ne reste personne de la descendance des Hachmonaïm, parce qu'ils ont transgressé le verset « לא יסור שבט מיהודה » - « Le sceptre n'échappera pas à Yéhouda » (Béréchit 49,10). Pas seulement ça, mais aussi le jour de Kippour dans la prière de Moussaf, ils disaient : « יהי רצון מלפניך ה' אלקינו שאם השנה הזאת שחונה תהא גשומה, ואל תיכנס לפניך תפלת עוברי דרכים בשעה שהעולם צריך לגשם » pour demander la pluie, et ils faisaient

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

plein d'autres demandes, mais à la fin ils disaient en araméen « ולא יעדי עביד שולטן מדבית יהודה », c'est la traduction de « לא יסור שבט מיהודה » - « Le sceptre n'échappera pas à Yéhouda ». Pourquoi disaient-ils cela en araméen ? Pour que les rois Hachmonaïm ne puissent pas comprendre. Leurs prières ont finalement été écouté, et le sceptre n'a pas échappé à Yéhouda. Les Hachmonaïm ont péri.

Une autre raison pour laquelle la royauté des Hachmonaïm ne s'est pas prolongée

Mais il y a une autre raison très simple. Il y avait parmi les Hachmonaïm, des rois qui étaient des grands Récha'im. Les deux derniers rois étaient deux maudits et méchants frères – Horkanoss et Aristobal. Juste leurs prénoms, montrent qu'ils ont appris des grecs. N'ont-ils pas trouvé des prénoms plus jolis ? Chimon, Yéhouda, Yohanan, Itamar, Elazar ?! Apparemment, ils ont été éduqués à Rome. Horkanoss était l'aîné, et selon la loi de la Torah, c'était lui seul qui devait être roi. Mais bien qu'Aristobal était le deuxième frère, il était puissant et effronté. Alors qui devait être roi ? Ils se sont beaucoup disputés à ce sujet. Et puisqu'ils avaient été éduqués à Rome, ils sont allés demander conseil aux romains. Malheur de malheur, c'était la pire décision qu'ils aient prise ! Ils allèrent à Rome et ruinèrent les trésors du Beit Hamikdach. Le premier frère pris de nombreux trésors et les donna aux romains, puis son autre frère fit la même chose. (Peut-être a-t-il donné encore plus). Les romains leur ont dit : « ce sera ni l'un ni l'autre, ce sera nous qui gouverneront ! » C'est une règle chez les romains : « diviser pour régner ». Avec l'argent des trésors qu'ils leur avaient donnés, ils firent construire « l'amphithéâtre », dans lequel ils firent toutes les pires abominations du monde. Ensuite, à l'époque de la destruction du Beit Hamikdach, ils ramenèrent des juifs pour combattre contre des lions, et tout le monde venait prendre du plaisir à regarder un jeune homme combattre des lions puis se faire manger et dévorer. « Qu'est-ce que c'est beau ». Ces deux frères-là ont tout détruit.

La Torah est avant tout

Tout a été détruit à cause des histoires de ces deux frères. Pour que l'homme sache – il ne faut se croire plus sage que la Torah ! La Torah te dit que le sceptre d'échappera pas à Yéhouda, alors tu dois nommer un roi de la tribu de Yéhouda ! Ensuite la tribu de Yéhouda choisira les

Hachmonaïm pour combattre et ils leur donneront ce qu'il faut. La Torah est avant tout ! Rien au monde ne peut tenir face à la Torah.

Les miracles qui sont écrits dans le Tanakh sont à comprendre dans le sens simple

Nous les séfarades, nous sommes habitués à avoir des miracles, nous avons une Emouna simple, sans philosopher plus que ce qu'il ne faut. Autrefois, il y avait des philosophes, mais le Rachba a émis un Herem contre la philosophie, et depuis, cela a baissé. On ne doit l'utiliser que pour répondre aux renégats. Toutes les choses qui ont été dites dans la Torah ou par les prophètes sont à prendre au sens simple. L'ouverture de la mer rouge – Au sens simple. Les trois anges qui sont apparus à Avraham Avinou – Au sens simple. Il y avait un sage qui a dit que cela n'est pas en prendre au sens simple l'histoire des trois anges, mais qu'en réalité c'était une vision d'Avraham Avinou. Mais que raconte-t-il ? Sodom a donc été détruite dans la vision d'Avraham seulement mais pas réellement ?! Lorsqu'ils ont mangé ce qu'Avraham et Sarah leur avaient préparés, c'était une vision ? Lorsqu'ils sont allés chez Loth ?! Alors Sodom existe jusqu'aujourd'hui ?... Il ne faut pas sortir les choses de leur sens simple. Même pour le miracle de Yéhochoa qui a fait bouger le soleil, ils cherchent à l'interpréter de toutes les façons. Tout cela parce que la philosophie d'Aristote est entrée dans leur tête.

L'étude de la philosophie et des langues

Le Rachba interdisait l'étude du livre d'Aristote. Certains pensent que le Rachba avait interdit l'étude du français. Mais, cela est faux. L'étude du français avait été interdite, par les sages, à Djerba, car ceux qui souhaitaient s'en occuper, au nom de l'Alliance juive c'étaient des renégats, des fauteurs. Ils cherchaient à faire entrer leurs idéologies, d'abord gentiment, puis finissaient par faire des ravages. À Tunis, avant leur arrivée, il n'existait pas de juif non respectueux du Chabbat, même les banques étaient fermées le Chabbat. Pourquoi ? Car les juifs dirigeaient les banques et respectaient le Chabbat. Quand la France est arrivée, elle fut choquée du système. Après renseignements, on expliqua que les banques et boutiques fermaient le Chabbat, par rapport aux juifs. Quand on demanda aux tunisiens pourquoi n'œuvraient-ils pas, eux-mêmes, le Chabbat, ils firent part de leur manque de compétence. Les français leur enseignèrent alors le nécessaire et les non juifs commencèrent à ouvrir le Chabbat, et beaucoup de juifs les suivirent

alors. C'est pourquoi, pour freiner cet hémorragie d'assimilation, à Djerba, l'étude du français fut proscrit, dans la communauté juive. Mais, c'était particulier. En soi, l'étude de langue étrangère ne pose aucun problème.

La crainte d'Hachem nécessaire

Quand ils voulurent enseigner le français, le Rav Avraham Hagege dit que le Sanhédrin devait connaître les 70 langues. L'interdiction du Rachba ne concernait que l'étude du livre d'Aristote. Mais, aujourd'hui, l'étude d'une langue étrangère, telle que l'anglais ou le français, n'est pas problématique dans la mesure où le professeur à la crainte du ciel. Quitte à étudier une langue, il faut bien le faire, et pas à moitié. Au cas de nécessité de se déplacer, ne pas savoir lire une adresse est problématique. Il faut savoir lire l'anglais ou le français. Aucun prétexte excuse le fait de ne pas savoir cela. Ne serait-ce qu'apprendre les lettres. Il n'y a aucun problème. Le Rav Ovadia a'h permet d'apprendre cela, même à la synagogue, afin d'être capable de lire. Si tu es en mesure de ne pouvoir rester qu'en Israël et de te suffire de l'hébreu, pourquoi pas. Mais cela le cas échéant, il faut apprendre. On n'a pas le choix. Et le cours devra être fait avec sérieux, par un enseignant craignant le ciel.

Question de Hanouka

Notre maître, le Beit Yossef (chap 670), demande pourquoi célébrons-nous la fête de Hanouka, durant 8 jours. En effet, sachant que la fiole contenait la quantité nécessaire à un jour d'allumage, et qu'elle en a permis 8, cela veut dire que le miracle n'est que sur 7, et non 8. Il a donné plusieurs réponses. A chaque question, existe une réponse. La première réponse rapportée, c'est qu'ils avaient mis un huitième de l'huile chaque jour, et miraculeusement, les bougies restaient allumées, tout de même, jusqu'au lendemain. Mais, certains ont alors demandé « ce n'est pas normal d'agir ainsi, puisque le premier jour, ils avaient le devoir de mettre tout, sans s'appuyer sur un miracle ». Par exemple, de nos jours, si une personne n'a qu'une dose pour allumer, durant une demi-heure, les bougies, il devra l'utiliser entièrement pour le premier soir, et pas partager un peu pour chaque soir, d'après la plupart des Aharonim. Et si, par la suite, tu n'as pas d'huile, pour les autres soirs, ce n'est pas grave. Seul le Sdé Haaretz pense différemment. Il y a donc un souci sur la première réponse suggérée par Maran.

La Menora du temple

Mais, on peut expliquer. La Torah dit, au sujet de la menora (Chemot 27;20-21): « tu ordonneras aux

enfants d'Israël de te choisir une huile pure d'olives concassées, pour le luminaire, afin d'alimenter les lampes en permanence. C'est dans la Tente d'assignation, en dehors du voile qui abrite le Statut, qu'Aaron et ses fils les disposeront, pour brûler du soir jusqu'au matin en présence du Seigneur: règle invariable pour leurs générations, à observer par les enfants d'Israël. » Si nous étions les 'Hachmonaïms, nous aurions eu la réflexion suivante : « est-ce mieux d'allumer, un peu, tous les soirs, pour accomplir la mitsva de « permanence », ou est-ce préférable d'allumer « du soir au matin », mais un seul soir, uniquement. Dans ce cas, il est recommandé d'allumer un peu, tous les soirs. C'est le choix qu'avaient fait les 'Hachmonaïms. Mais, nous concernant, à la maison, il nous est conseillé, dans un tel cas, de n'allumer, qu'un seul soir, convenablement, plutôt que tous les soirs, un peu. Que diront les gens? Ils devineront qu'il y a un problème de moyen.

Le miracle de la victoire

Et Maran rapporte deux autres réponses à la question posée. Tout d'abord, il émet l'hypothèse, qu'après avoir rempli tous les godets d'huile, le premier soir, la fiole est restée pleine. Et il dit aussi qu'éventuellement, le lendemain, après s'être éteints, les godets étaient toujours pleins. Le Péri Hadach s'étonne alors, car, dans ce cas, le huitième jour, il n'y a pas eu de miracle, et la question retrouve sa place, alors. C'est pourquoi le Péri Hadach donne une réponse très simple et intéressante. En réalité, même le premier jour, un miracle est survenu. Lequel? La victoire contre l'ennemi. Serait-ce une chose simple ? Le Rambam écrit que le royaume d'Israel a perduré durant plus de 200 ans, jusqu'à la destruction du temple.

Plus de 200 ans jusqu'à la destruction du temple

Comment le Rambam a trouvé ce chiffre ? La Guemara Avoda zara (9a) parle de 103 ans de royauté des Hachmonaïms, et 103 ans de royauté d'Hordoss. Cela fait 206 ans avant la destruction du temple. C'est la raison pour laquelle certains livres disent que l'histoire de Hanouka a eu lieu en l'an 3622. Pourquoi ? Selon Rachi, la destruction du temple a eu lieu en 3828. Et donc 206 auparavant, cela donne 3622. Mais, plus actuellement, il a été prouvé que le miracle de Hanouka a eu lieu un peu plus tôt que cela, en l'an 5597. On peut expliquer cela par les longues guerres de l'époque des Macabis. Quoiqu'il en soit, le miracle a bien eu lieu plus de 200 ans avant la destruction du temple.

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

Le deuxième temple

Ces 200 années se sont écoulées avec beaucoup de guerres difficiles dont nous sommes toujours sortis vainqueurs, sauf, peut-être, une fois. Jusqu'à ce que Rome arrive et s'implante en Israël. Durant la période du deuxième temple, nous vécûmes de belles années. Au début de ce temple, nous avions Ezra, Zeroubabel, et Nehemia, des personnages extraordinaires. Le miracle de Pourim s'est passé durant leur époque, d'ailleurs. Plus tard, durant la période des Hachmonaïms, vécut une femme vertueuse, Chelom-Tsion, sœur de Rabbi Chimon ben Chatah. Elle régna 9 années sereinement. Le deuxième fut une Belle Époque jusqu'à l'arrivée d'Hordoss et ses camarades. Avant de mourir, le mari de Chelom-Tsion lui dit de ne pas se soucier des gens trop pratiquants ou de ceux qui ne le sont pas du tout. Mais, il lui conseilla de se méfier surtout de gens faux qui se comportent comme des mécréants, comme Zimri, mais souhaitent des récompenses comme Pinhas (Sota 22b). Et cela est vrai jusqu'à aujourd'hui. Les hypocrites ne sont pas à calculer. Il faut être droit et honnête.

Les réformés

Malheureusement, des personnes tels gens existent. Les réformés disent vouloir soutenir la Torah mais ils ont tous massacré. Le réformisme juif a commencé cela fait 150 ans environ, avec Avraham Gaiguer. C'était un Av Bet Din (responsable du tribunal) et décida d'annoncer « ne plus rien attendre du temple ou de Jérusalem. Sa Jérusalem est Berlin, et la langue remolacant l'hébreu est l'allemand. Les prières en allemand... » jusqu'à tout enlever. Le repos du Chabbat a été décalé au dimanche, la prière en allemand, l'orgue pour chanter, la mixité hommes-femmes... Et aujourd'hui, qu'ils se sont aperçus que tout est revenu à sa place, la terre d'Israel, Yerouchalaim, le Kotel... alors, ils décident de réclamer le Kotel, quel rapport ? Nous attendons, contrairement à eux, le troisième temple, et nous le verrons, avec un feu descendant du ciel, quoi de mieux. La Michna (Avot 5;5) dit qu'il y avait 10 miracles au temple.

Le serviteur qui se révolte contre son maître

Mon père nous racontait que les réformés étaient surnommés « les serviteurs révoltés contre leur maître ». Un jour, un membre du parlement israélien, non pratiquant, était en voyage aux États-Unis, durant la période de Kippour. Il décida de ne pas aller dans une synagogue orthodoxe, mais réformée. Il fut surpris de voir un rabbin et des livres de prière. Et vers 20h, le rabbin annonça un

apéritif pour avoir les forces nécessaires afin de prier « Kol nidré », avant de rentrer chez soi, en voiture. L'israélien fut choqué de cette célébration de « Kippour ». Un autre juif s'est retrouvé, avec les réformés, un soir de Pessah. Il fut choqué de voir le rabbin distribuer du pain pour faire la bénédiction « hamotsi », puis de la matsa, afin de réciter la bénédiction « Al akhilat matsa ». Vraiment n'importe quoi. La Torah interdit clairement la présence de Hamets, chez soi, à Pessah. Ce sont des mécréants. Ils marient juifs et non juifs ensemble, en présence du rabbin et du curé. Qu'est-ce que c'est?! Mais, arrivera la fin de ces bêtises. Celui qui fera Techouva, tant mieux. Mais, tant pis pour celui qui ne fera pas. Aux États-Unis, il existe pleins de temples réformés, mais ceux-ci vont et ferment, au fur et à mesure. Pourquoi ? Car la nouvelle génération n'aime pas cette mentalité, ils préfèrent le tout ou rien. Pas d'hypocrisie. Il faut s'en éloigner.

Nous voyons la délivrance

S'ils veulent s'imposer en Israël, on leur dit clairement que ce n'est pas un endroit pour eux. Vous avez choisi le désespoir d'être délivré, et avez choisi un mode de vie différent. Alors que nous, croyions en une délivrance prochaine, et nous la ressentons. Nous voyons, tout le temps, des miracles. Ces mécréants ont voulu nous noyer, en donnant 53 milliards de shekels aux bédouïns, et rien aux orthodoxes. Nous prions ceux qui ne n'entendent pas avec la terre d'Israel de s'en aller.

La présence de l'Eternel

Pour revenir à l'histoire de Hanouka, durant les 200 années avant la destruction du temple n'étaient pas géniales. Mais, ce qui fut extraordinaire c'est le fait que la Torah a vaincu les Grecs qui avaient cherché à nous éliminer. Ils voulurent condamner la foi pour laisser place à la force de la nature. Comment peut-on parler de force de nature? Quand on voit la précision et l'immensité de la physiologie de l'homme, ne serait-ce que l'ADN, on reste en admiration. Qui a pu faire cela? Il faut reconnaître la grandeur du Créateur, et arrêter de parler d'une origine proche du singe.

Les miracles d'Hachem

Nous avons donc rapporté la réponse du Péri Hadach disant que la victoire fut le miracle du premier jour de Hanouka. Il existe une autre réponse du Touré Zahav qui dit que le miracle du premier jour était d'avoir trouvé une fiole pure. Pourquoi ? Car, depuis la création du monde, Hachem ne fait plus de miracles extraordinaires, en créant à partir de

rien. Où avons-nous vu cela? Chez le prophète Elisha. Quand une femme veuve vint demander de l'aide pour couvrir les dettes de son mari défunt, il lui demanda ce qu'elle pouvait avoir chez elle. Elle répondit avoir un fond d'huile. Il lui demanda d'emprunter un maximum d'ustensiles. C'est ce qu'elle fit. Puis, il lui demanda de s'enfermer, à la maison, et de verser le fond d'huile, dans les ustensiles empruntés. Le miracle n'arrive que dans la discrétion. Dès qu'elle n'avait plus d'ustensiles vides à remplir, l'huile s'arrêta de couler. Le prophète lui dit alors de vendre toute cette huile pour rembourser les dettes, et de garder le restant pour la fin de ses jours.

La lettre du Rav Hida

A l'époque du Rav Hida, un homme vint le voir, pour demander une lettre d'approbation pour collecter. Le Rav refusa, dans un premier temps, puis, après insistance, accepta. Il écrivit « je donne ma lettre d'approbation à telle personne venue collecter. Sachez que cet homme est extraordinaire, et s'il était avec la veuve (de l'histoire d'Elisha), l'huile n'aurait pas arrêté de couler ». L'homme fut touché et collecta avec cette lettre qui impressionna plus d'un. En effet, à l'époque d'Elisha, l'huile avait arrêté de couler. Et le Rav témoigne que, pour cet homme, l'huile ne se serait pas arrêtée. C'est fou. Jusqu'à ce que cette lettre arrive dans les mains d'un sage qui interrogea l'homme et s'aperçut qu'il s'agissait d'un véritable ignorant. Il chercha, alors, à comprendre la lettre. Il parvint à saisir les mots du Rav. L'huile s'arrêta, à l'époque d'Elisha, car la dame avait plus d'ustensile vide. Mais, si cet homme était dans la salle où se trouvait l'huile, celle-ci aurait continué de couler, car il est complètement vide de connaissances. Le sage lui donna quelques pièces, et lui conseilla alors à l'homme de ne plus utiliser cette lettre qui insinuer qu'il était ignorant.

Antonin et Rabbi

Dans la paracha, il est marqué (Berechit 25;23): "שני גוים בבטן-deux peuples dans ton ventre. Dans la Guemara (avoda zara 11a), nos sages disent que cela fait référence à Antonin et Rabbi, sur la table desquels on trouvait toujours radis (צנון) et laitue (חזרת). Certains Hassids ont voulu expliquer, de manière profonde, que l'homme doit se refroidir (צנון) quand il est chauffer par le mauvais penchant, et se chauffer (חזרת) quand on est motivé par le bon penchant. Mais, cela ne rentre pas trop dans les mots. D'abord, Rabbi n'est pas concerné par bon et mauvais penchant. De plus, la salade n'est pas chaude, sauf le raifort qui est piquant, mais ce n'est pas de lui dont on parle.

Bénédiction Hatov Véhametiv

La Kaf Hahaim écrit une loi connue. Si on t'apporte deux vins, et que le second n'est pas moins bon que le premier, tu dois réciter, avant de boire le deuxième, la bénédiction « Hatov Véhametiv ». Est-ce possible de faire cela le soir de Pessah, lors du seder? Le Kaf Hahaim autorise cela

Its'hak avait déjà mangé l'Afikomen

Essaw dit alors, à son père « בְּנִי-בְרַכְנִי גַם אֲנִי אֲבִי "loi papa » (Berechit 27-34). Et Its'hak répond « וַיֹּאמֶר יוֹקֵחַ בְּרַכְתֶּךָ ruse, prendre ta bénédiction ». Le Rav Ovadia a'h dit que le mot במרמה (avec ruse) à la valeur numérique du mot אפיקומן (Afikomane). Quel rapport ? Its'hak voulait expliquer à Essaw, qu'ayant déjà mangé l'Afikomane, il n'avait plus rien le droit de manger.

Pourquoi Its'hak a-t-il béni Yaakov ?

Autre chose. Comment Itshak a-t-il fait confiance à Yaakov pour le bénir? Le Rav Ovadia disait, que dans le doute, il n'aurait pas dû réciter de bénédictions?! En fait, nous avons 5 sens. La vue ne fonctionnait pas chez Isthak. Le goût ne peut intervenir dans la reconnaissance de l'enfant. Avec l'audition, il lui semblait être « la voix de Yaakov » et avec le toucher, cela ressemblait à Essaw. Pour faire son choix, il ne lui restât plus que l'odorat. Le texte dit alors « il a senti l'odeur des habits, et dit " l'odeur de mon fils rappelle le champ béni par l'Eternel" ». C'est la raison pour laquelle il l'a béni. C'est assez compréhensible.

Essaw a voulu faire manger du chien?

Le Targum Yonathan raconte qu'Essaw ne parvint pas à chasser des animaux cachés, ce jour-là. Dès qu'il en avait un sous la main, il lui échappait. Finalement, il décida d'abattre un chien, et de préparer avec cela, le repas de son père. Sauf que son père lui répondit « j'ai déjà mangé l'afikomane, je ne peux plus manger ». Et c'est ainsi que nous avons mériter les bénédictions. Et nous en mériterons autant jusqu'à la venue du Machiah, amen weamen.

Celui qui a béni nos saints patriarches, Avraham, Its'hak, et Yaakov, bénira toute cette sainte assemblée, ici présente, ainsi que ceux qui écoutent en direct, et les lecteurs, par la suite, du feuillet Bait Neeman. Qu'Hachem fasse en sorte que leur descendance soit bénie, éduquée dans les voies de la Torah et des mitsvots. Et nous mériterons la délivrance complète, bientôt et de nos jours, amen weamen.



”יקבי המלך”

ישיבת ”לבנימין אמר” מושב ברכיה
בראשות הגאון רבי חננאל כהן שליט”א

Cours de halakha sur le passage «al hanissim» (pour les miracles) ajouté à la prière de Hanoukka, du Gaon le Rav Hananel Cohen Chelita, recteur des institutions «Hokhmat Rahamim» et recteur de la yéchiva «Le-Benyamin Amar»

Sujets traités dans le cours

Les miracles de l'Eternel en notre faveur | La règle si on oublie «al hanissim» | quand dire «al hanissim» est plus important que répondre à la kédoucha | en cas d'erreur dans la lecture de la Torah entre Roch Hodech (premier du mois) et Hanoukka | le texte de «al hanissim» dans la prière et dans les actions de grâce | la version de «'honénou me-itekha» dans la prière «'honen ha-da'at» | la version de «et ni notre sort» dans la prière «il nous incombe de louer» | quel est le sens d' «Asmonéen» ? | ponctuation de «harich'a»/«harecha'a» | Ajout du mot «complet» dans «al hanissim».

Miracles et prodiges

Pendant la fête de Hanoukka, nos Sages ont institué la tradition de remercier, louer, féliciter, glorifier le Saint béni soit-Il, pour les miracles et les prodiges qu'il a réalisés pour nous. Les décisionnaires se sont interrogés sur la nature des repas que l'on a l'habitude de prendre en l'honneur de la fête de Hanoukka. S'agit-il de repas obligatoires (de mitsva) ou non ? Le **Maharam de Rothenburg** et le **Mordekhi** ont décrété que ces repas sont seulement autorisés (cités dans le Tour et le Beth Yossef article 670). C'est aussi le verdict de notre Maître (alinéa 2). Mais certains décisionnaires sont d'avis que c'est un repas de mitsva (Voir B"H ad loc.), voire une obligation incontournable (voir Raavi"à, fin des lois de Hanoukka, et Ba"à). Quoi qu'il en soit, **de tous les avis, ces jours doivent être marqués par des louanges adressées au Saint béni soit-Il et des remerciements pour les miracles et les prodiges qu'il a réalisés pour nous.**

Dans la prière «pour les miracles», nous utilisons le pluriel, le premier est celui de la victoire : d'avoir livré des colosses dans les mains de faibles, le grand nombre du petit nombre ; le second miracle consiste dans la purification du Temple et la découverte de la fiole d'huile qui a de manière surnaturelle suffi pour huit jours. À Pourim aussi, nous remercions «pour les miracles». Le premier, comme chacun sait, consiste dans l'échec d'Aman qui voulait détruire, tuer et perdre tout le peuple d'Israël, mais dont le décret s'est retourné contre lui. En outre,

il y a eu beaucoup d'autres miracles secondaires. Ils obtinrent l'autorisation d'A'hachvéroch de frapper leurs ennemis et de tuer leurs pourfendeurs, ce qui en soi est un miracle qui défie les lois de la nature. C'est pourquoi nous disons : «et tu as fait pour eux des miracles et des prodiges et nous remercions ton grand Nom Séla», au pluriel, et non pas «miracle et prodige».

Insertion de «al hanissim»

Nos Sages de mémoire bénie ont institué l'ajout de «al hanissim» dans la prière et les actions de grâce après le repas. Si l'on oublie ce passage et que l'on n'ait pas encore scellé la bénédiction, «Béni sois-Tu, Eternel», on reprend la lecture de «al hanissim». Mais il ne faudra pas lire immédiatement ce passage, afin que l'on n'entende pas : «Béni sois-Tu pour les miracles, les délivrances et les faits héroïques»... C'est pourquoi il faut revenir au début de la bénédiction, et dire «al hanissim» au bon endroit. Mais si on a déjà dit : «Béni sois-Tu, Eternel», il faut alors continuer jusqu'à la fin de la prière et il n'est pas nécessaire de revenir en arrière. Mais si on veut malgré tout le mentionner, alors avant les mots «Yihi le-Ratson», la deuxième fois, il est possible de dire : «Nous te remercions pour les miracles et les délivrances etc.»

C'est la même règle pour les actions de grâce après le repas. Si on a terminé la bénédiction de «Nous te serons reconnaissants» et que l'on ne réalise qu'ensuite que l'on a oublié «al hanissim», si néanmoins on n'a pas encore prononcé le Nom de l'Eternel, mais seulement dit «béni sois-Tu», alors on



reprend la bénédiction à son début en mentionnant «al hanissim» à l'endroit requis. Mais si on l'a déjà prononcé, on ne se reprend pas. Cependant, on a le droit de l'intégrer au passage «Ha-Ra'haman» : «Le Miséricordieux fera pour nous des miracles comme Il l'a fait à cette époque en ce temps-là du temps de Matatiahou etc.».

Seulement avant le dernier «Yihou le Ratson»

Toutefois, le Rav **Baït Hadach** a écrit que si l'on a oublié «al hanissim» dans les actions de grâce, il faut se reprendre et répéter la bénédiction. Car, à son avis, prendre un repas à Hanoukka est une obligation, comme susmentionné, mais en tout état de cause le Choulhan Aroukh a décidé que l'on ne se reprend pas (article 482, alinéa 1).

Non seulement on ne se reprend pas, mais si on a achevé la bénédiction, on ne dit pas «al hanissim» à cet endroit-là. Pour les prières du matin et de l'après-midi du premier du mois, si on oublie «ya'alé Véyavo», et que l'on s'en souvienne après avoir terminé «qui ramène sa Présence divine à Sion», si on n'a pas encore commencé la bénédiction de «modim», on dira à cet endroit «ya'alé véyavo» (Choulhan Aroukh Orah Haïm article 620, alinéa 1). En revanche, pour «al hanissim», la règle est différente. Pourquoi? Car cette règle ne s'applique qu'à un élément oublié que l'on est **obligé de reprendre**, comme «Ya'alé véyavo». En effet, si on a oublié «Ya'alé véyavo» et que l'on s'en souvienne **après avoir commencé la bénédiction de «modim»**, on reprend à partir de la bénédiction de «rétsé». Donc on offre une solution de sorte qu'il soit quand même possible de dire «Ya'alé véyavo» entre les bénédictions, tant que l'on n'a pas encore commencé la bénédiction de «modim». Mais dans le cas de «al hanissim», il n'est pas nécessaire de se reprendre en cas d'oubli, c'est pourquoi il n'est pas permis de le dire entre «modim» et «Sim Chalom», mais il est possible si on le désire de l'insérer avant le dernier «Yihou Le-Ratson».

«Al hanissim» ou la Kédoucha

Un fidèle qui arrive à la prière des dix-huit bénédictions, et qui constate que le public est déjà au milieu de la prière à voix basse, de sorte que s'il entame sa prière il ne la terminera pas à temps pour répondre avec eux à la kédoucha, que doit-il faire? Il attendra la répétition de l'officiant, priera à son rythme et répondra avec lui à la kédoucha (Choulhan Aroukh Orah Haïm article 109, alinéa 2). Il gagnera la kédoucha et la prière avec le public. C'est ce qu'écrit le Gaon Hatam Sofer dans ses réponses (Tome 8,

article 4). Mais s'il n'agit pas ainsi, s'il parvient à la prière des dix-huit bénédictions, que le public l'ait déjà commencée, et qu'il estime qu'il aura le temps de la dire entièrement avant la kédoucha, puis qu'il se presse mais que l'officiant soit plus rapide que lui, qu'il entame la répétition avant qu'il n'ait achevé sa prière, se trouvant à la bénédiction de «modim» ; est-il autorisé à ne pas dire le passage «al hanissim» afin de ne pas manquer la kédoucha?

Le Rav **Ben Ych Haï**, que son mérite nous protège amen (section hebdomadaire Terouma, lettre 3), affirme que d'après le Zohar Hakadoch, la kédoucha est un commandement de la Torah, et qu'il faut alors sauter le passage de «al hanissim» dans la prière, car il est d'ordre rabbinique, afin de parvenir à dire la kédoucha avec l'officiant. En revanche, notre Maître Rabénou **Ovadia Yossef** Zatsal (Yabia Omer tome 2, Orah Haïm article 34, Hazon Ovadia, Hanoukka, page 194), stipule qu'il ne faut pas sauter «al hanissim». Pourquoi? Il rapporte de nombreux décisionnaires de la première période qui pensent que d'après le sens obvie du texte, la kédoucha est d'ordre rabbinique, contre l'avis du Zohar Hakadoch. En outre, on ne dépasse pas les commandements, de sorte qu'en arrivant au commandement du passage «al hanissim», il est impossible de le négliger en faveur du commandement de la kédoucha qui va bientôt se présenter mais qui est pour le moment inexistant.

L'amendement de la kédoucha

Il y a une autre raison qui empêche de sauter le passage de «al hanissim», du fait que la kédoucha répond à un amendement. Lequel? Lorsque quelque l'on écoute la kédoucha de la bouche de l'officiant sans pouvoir y répondre, il faut se taire, écouter la kédoucha et ainsi s'en acquitter (Choulhan Aroukh article 104, alinéa 7). Néanmoins, si l'officiant ignore cette halakha, et qu'il n'ait pas l'intention de l'en acquitter, ou que le fidèle en prière craigne de s'embrouiller par la suite, il ne devra ni s'arrêter ni écouter, mais continuer. Mais selon la loi stricte, il doit agir ainsi. Et s'il n'a pas encore atteint le passage de «Yihou le-Ratson», qu'il s'arrête et écoute l'officiant dire la kédoucha.

Intervertir les livres

La généralité de ne pas laisser en plan les commandements, nous la trouvons une deuxième fois dans les lois de Hanoukka. Quand le premier du mois de téveth est un jour profane, on sort deux rouleaux de la Torah. Trois fidèles lisent dans le premier le passage de Roch Hodech, et le quatrième

dans le second les versets relatifs aux offrandes des présidents des tribus, comme pour les autres jours de Hanoukka. Entre ce qui est fréquent et ce qui ne l'est pas, ce qui est fréquent passe en premier. Or Roch Hodech est plus fréquent que Hanoukka. Si on s'est trompé, et que le premier à monter à la Torah commence à lire le passage de Hanoukka, les décisionnaires sont d'avis, contrairement au Rama (article 684, alinéa 3), qu'il faut continuer la lecture de Hanoukka car il ne faut pas laisser en plan les commandements. Or comme il a entamé la lecture de Hanoukka, il devra continuer jusqu'à la fin pour la première personne appelée, et les autres liront le passage de Roch Hodech.

«Sur» «et sur»

Il faut être attentif et prier **comme si l'on comptait des pierres précieuses, que tout soit clair**. Il existe certaines nuances dans le texte de la prière de «al hanissim», et nous devons les connaître. Que chacune de nos prières soit claire, chaque mot vaut son pesant d'or.

Il y a une discussion : faut-il dire «al hanissim» ou bien «vé-al hanissim»? Pour les actions de grâce après le repas, tous sont d'avis qu'il faut dire «vé-al hanissim», puisque nous disons juste avant : «parce que Tu nous as fait sortir du pays d'Egypte et rachetés de la maison de l'esclavage, **et pour** l'alliance que Tu as scellée en notre chair, **et pour** ta Torah que Tu nous as enseignée, **et pour** les lois de ta volonté que tu nous as fait connaître» etc. Donc on ajoute «vé-al hanissim» (**et** pour les miracles), **et** les délivrances **et** les faits héroïques. Ce sont autant d'éléments pour lesquels nous remercions le Saint béni soit-Il.

Mais pour la version exacte de la prière des dix-huit bénédictions, il y a controverse. Notre Maître Rabénou **Ovadia Yossef** Zatsal a écrit que dans la prière également, il faut dire «vé-al hanissim», car c'est la suite des remerciements de la bénédiction. En revanche, notre Maître le **Recteur de la Yéchiva, notre Grand Rabbine** Zatsal, puisse-je être l'expiation de sa sépulture, dit que dans la prière des dix-huit bénédictions, on dit «al hanissim». Quelle est la différence entre les actions de grâce après le repas et la prière des dix-huit bénédictions? La prière de remerciement est construite comme suit : Nous te remercions, car Tu es l'Eternel notre D., etc., nous te remercierons et célébrerons ta louange pour nos vies qui te sont confiées **et pour** nos âmes qui sont déposées auprès de toi, **et pour** les miracles de tous les jours pour nous, **et pour** tes prodiges et tes bontés de chaque instant, soir,

matin et midi, le Bon etc. Après avoir répété «et pour», nous avons clôturé par les mots : «soir, matin et midi», puis nous avons conclu : «le Bon dont les bontés n'ont pas de fin etc. car depuis toujours nous espérons en Toi». Il n'est donc plus possible après cela de dire «vé-al hanissim», car à quoi se rattacherait la conjonction «et»? Nous venons en effet de conclure les louanges qui ont précédé et que nous avons évoquées, et nous avons scellé notre bénédiction. C'est pourquoi, lorsque nous arrivons à de nouvelles louanges, il faut commencer sans la conjonction de coordination «et» : «al hanissim vé-al hapourkan».

J'ai trouvé de nombreux décisionnaires de cet avis. Le plus central est Maïmonide dans son livre de prière, ce qui a été retrouvé également dans cinq exemplaires recopiés à la main de Maïmonide. Dans la prière des actions de grâce après le repas, il est écrit : «vé-al hanissim», et dans la prière des dix-huit bénédictions : «al hanissim».

«Honénou» ou «Vé-honénou» ?

Une question analogue se retrouve dans la bénédiction «Ata honen», nous disons : «Tu accordes à l'homme la connaissance et instruis l'être humain d'intelligence». Doit-on continuer en disant «et accorde-nous de ta part la sagesse, l'intelligence et la connaissance» ou alors «accorde-nous»? Les jours profanes, il faut dire «accorde-nous», car nous commençons à énoncer la gloire de l'Eternel, béni soit-Il, qui dote l'homme de connaissance et enseigne à l'être humain l'intelligence, puis juste après nous lui demandons de nous accorder sagesse, intelligence et connaissance. Il est impossible de lier les demandes aux louanges par la conjonction de coordination et, car ce sont deux éléments différents, donc il faut dire «accorde-nous».

Mais à la sortie du Chabbat, nous ajoutons, après «et instruis l'être humain d'intelligence», la havdala (séparation) – «Tu nous as instruits». Que disons-nous à la fin du passage «Tu nous as instruits», une louange ou une requête ? «De même que tu nous as distingués, Eternel notre D., des nations des pays et des familles de la terre, de même rachète-nous et sauve-nous d'un mauvais Satan, d'un mauvais coup, et de toutes sortes de décrets durs et mauvais qui s'émeuvent pour venir en ce monde». Tout ce texte est une requête. Donc, juste après, quand nous voulons enchaîner en ajoutant une nouvelle requête, nous devons ajouter la conjonction de coordination et, et dire : «et accorde-nous de ta part». C'est ce que nous a enseigné notre Maître le Recteur de la Yéchiva, et ses paroles sont claires

comme le soleil. C'est aussi ce qui figure dans le recueil de prières de Maïmonide.

... ni notre sort comme toute leur multitude

La question se pose aussi dans «Alénou Léchabéa'h». Nous disons : «qui n'a pas mis notre part comme la leur **ni** [ולא גורלנו] notre sort comme toute leur multitude». Certaines versions comprennent : «qui n'a pas mis notre part comme la leur **et** [וגורלנו] notre sort comme toute leur multitude.» Notre Maître le Recteur de la Yéchiva disait que certes il est possible de le comprendre, la formule «qui n'a pas mis» se rattache également à la suite de la phrase : «**et** notre sort comme toute leur multitude». Mais il est plus juste d'être plus explicite et de répéter la négation «ni» [ולא]. «... qui **n'a pas** mis notre part comme la leur **ni** notre sort comme toute leur multitude». C'est aussi ce qui a été retrouvé dans les écritures manuscrites originales de Maïmonide sur l'ordre de la prière à la fin du livre «Ahava» (voir aussi le responsa Baït Nééman tome 2, Orah Haïm article 8, alinéa 5).

Nom de famille ou nom propre ?

«A l'époque de Matatياهو fils de Yohanan Cohen Gadol, Hachmonaï et ses fils». Certains lisent : «'Hachmonaï», d'autres : «'Hachmonail». Que signifie cette différence? 'Hachmonaï, c'est un nom de famille, comme : «Ha'hanokhi», «Hapili» (Nombres 26, 5) ; tandis que 'Hachmonail, c'est un nom propre, comme pour «Zacail», «Yanail». Le Rav **Peri 'Hadach** (article 682, alinéa 1) écrit qu'il faut dire «'Hachmonaï», de même que le Rav **Ben Ych Haï** (Première année, section Vayéchev, lois de Hanoukka lettre 25). Notre Maître Rabénou **Ovadia Yossef** Zatsal a rendu son verdict ('Hazon Ovadia Hanoukka page 200) qu'il est préférable de dire 'Hachmonail, mais il admet que celui qui dit 'Hachmonaï a sur qui s'appuyer. En revanche, notre Maître le **Recteur de la Yéchiva, notre Grand Rabbin Zatsal** a tranché. Il faut dire 'Hachmonaï pour plusieurs raisons (responsa Baït Nééman tome 3, article 102).

«Le royaume impie de la Grèce»

«... que se tenait le royaume **impie** [Harécha'a] de la Grèce». Certains optent pour la formule «le royaume de la Grèce de l'**impiété** [Harich'a]». Notre Maître Rabénou **Ovadia Yossef** Zatsal a écrit dans son responsa «Yabia Omer» tome 8 (article 18), qu'il faut dire «impie», puis, quelques années plus tard, il a écrit dans son livre «Hazon Ovadia», dans les lois de Hanoukka (page 205-206, voir ce texte), que ceux qui disent «impiété» ont sur qui s'appuyer, car il est écrit dans la prière des dix-huit bénédictions : «et

le royaume de l'impie rapidement sera arraché et brisé». C'est aussi ce que nous disons dans la prière des Jours redoutables : «et l'impie tout entière en fumée disparaîtra».

Néanmoins, si nous réfléchissons avec précision, la différence est de taille. Il n'est pas possible de dire grammaticalement «le royaume de la Grèce de l'impie», car «impie» est un nom commun. «Et l'impie tout entière en fumée etc.» Cet élément nommé «impie» disparaîtra intégralement en fumée. Il en est de même pour : «et le royaume de l'impie rapidement sera arraché». Le royaume de l'impie, où qu'il se trouve, sans distinction particulière d'un pays donné, sera rapidement arraché. Mais il n'est pas possible de dire «le royaume de la Grèce de l'impie», car le mot «Grèce» est déjà le nom de ce royaume, donc comment est-il possible d'ajouter encore un autre nom? S'il avait été écrit : «que le royaume de l'impie s'est levé contre ton peuple Israël», cela aurait été clair, et nous aurions expliqué que ce royaume est la Grèce. Mais quand le mot Grèce est déjà mentionné, nous devons expliquer ce qu'elle est, la Grèce, quelle est sa nature, c'est pourquoi nous disons [qu'elle est] : «impie», car c'est un adjectif qualificatif. En effet, personne ne dirait : «untel est **impie**», mais «untel est **impie**».

Le Hallel complet

Certains disent : «Ils fixèrent les huit jours de Hanoukka par une **louange et un remerciement**», d'autres disent : «par une louange **complète** et un remerciement». À Tunis et aussi ailleurs, on a l'habitude d'ajouter le mot «complète», à cause de la différence entre Roch Hodech et Hanoukka. À Roch Hodech, on ne complète pas le Hallel, alors qu'à Hanoukka c'est le cas. C'est pourquoi ils ont ajouté et mis l'accent sur le «**Hallel** complet». C'est aussi ce qui figure dans le recueil de prières de Maïmonide, et dans le livre de prières manuscrit du Gaon et Kadoch Rabbi **Ya'acov Abouhassira**, que son mérite nous protège amen. Il se trouve chez le Rav et Gaon Rabbi **Baruch Abouhassira** Chelita, fils du Baba Sali. Sa famille a photocopié plusieurs exemplaires de ce livre de prières, l'un d'eux s'étant retrouvé entre les mains de notre Maître, le Recteur de la Yéchiva. Il a constaté qu'il y est écrit : «louange **complète** et remerciement». Le Gaon Rabbi **Chalom Machach** Zatsal dans son livre de prières «Vézarah Chémech», écrit «louange complète et remerciement». Donc, comme quelques communautés de rite sépharade ont adopté cette coutume, et qu'elle apparaît également dans le livre de prières de Maïmonide, il est recommandé de s'y conformer.

Prélève dix pour cent de tes gains et tu réussiras

(Extrait du livre «Simhat Ha-Torah»)

Si D. est avec moi, s'il me garde sur ce chemin où je me suis engagé, et qu'il me donne du pain pour manger et un habit pour me vêtir etc., et tout ce que tu m'accorderas, j'en prélèverai la dîme pour toi (Genèse 28, 20-22).

Se nourrir et se vêtir

Les exégètes s'interrogent sur ce verset. Pourquoi Ya'acov met-il l'accent sur «du pain pour manger et un habit pour me vêtir», puisque c'est bien là la finalité du pain et de l'habit? Certains ont expliqué qu'il peut y avoir un homme qui dispose d'une grande quantité de pain mais pour qui il est impossible d'en manger, comme celui qui souffre de maladie cœliaque, et qui ne supporte pas le gluten. De même, il peut y avoir un homme qui possède beaucoup d'habits, mais qui ne peut se réchauffer en les portant, comme le rapporte le texte à propos du roi David : «Ils le couvrirent d'habits mais il n'en fut pas réchauffé» (I Rois 1, 1). C'est la raison pour laquelle Ya'acov a demandé du pain qu'il soit capable de consommer et un vêtement qui lui tienne chaud.

Quoi qu'il en soit, le sens premier du texte signifie que Ya'acov se contentait de peu, se limitant à demander du pain pour se nourrir et un habit pour se couvrir, rien de plus. Dans ce cas, il est difficile de comprendre à première vue pourquoi Ya'acov continue sur sa lancée en s'engageant à prélever la dîme sur tout ce que D. lui accordera. Comment comptait-il, du peu dont il se contentait, prélever la dîme ? La réponse est précise et simple : Ya'acov comptait faire don de dix pour cent de ce qu'il aurait, même du peu dont il se contentait. Il savait que là se trouve le secret de la réussite.

Tondue et non tondue

Nos Maîtres ont énoncé (Traité Guitin 7a) : «Si un homme voit que sa nourriture se réduit, qu'il en fasse œuvre de charité». Le texte apporte une parabole. Deux brebis traversaient une rivière. L'une était tondue, l'autre pas. Laquelle des deux a réussi ? La tondue. L'autre avait été alourdie par le fardeau de la laine trempée. De même, un homme qui fait la charité peut traverser la rivière : ce monde, en paix en étant préservé des calamités. Alors que celui qui ne donne rien ne pourra atteindre l'autre rive. On retire un peu de l'argent, et on en obtient une bonne vie.

En plus des paroles de la Guemara, on peut établir

une autre comparaison. Quand une brebis est tondue, une nouvelle laine pousse, dans une quantité plus grande. Plus elle sera tondue, et plus elle se multipliera et s'étendra (voir Exode 1, 12). Par contre, une brebis qui n'est pas tondue ne produit pas tellement vite de la laine, et celle-ci n'est pas non plus très propre. Il en est de même pour les actes de bienfaisance. Celui qui se sépare de son argent verra sa fortune s'étendre, et il sera aussi plus propre, méritant et béni que les autres.

Le sel de l'argent manquant

La Guemara rapporte (Ketoubot 66b) que Rabbi Yohanan Ben Zacaï vit la fille de Nakdimon Ben Gourion ramasser des brins d'orge entre des bêtes appartenant à des étrangers. Dès qu'elle l'eut aperçu, elle se redressa aussitôt et lui demanda : «Rabbi, trouve-moi de quoi manger!» Rabbi Yohanan l'interrogea : «Mais où est passée la fortune de ton père?» Elle répondit : «On sait que l'on a l'habitude de dire à Jérusalem : "le sel de l'argent manquant"». C'est-à-dire que celui qui veut garder son argent comme du sel qui jamais ne s'évente, qu'il en retire une partie pour la bienfaisance, alors son argent sera préservé comme du sel. La Guemara s'interroge sur la perte tellement significative de la fortune du père de cette femme, car il était connu en tant que grand mécène qui dépensait son argent pour les œuvres de charité. La Guemara apporte deux explications. La seconde est que malgré tout ce qu'il donnait, il aurait pu donner plus, mais qu'il ne l'a pas fait.

D'après cette histoire, le fait de donner de l'argent n'est utile à l'homme que s'il se défait de la quantité qui lui sied. Il doit donner dix pour cent de ce qu'il gagne. Donc, si un homme voit ses moyens périliter alors qu'il donne de l'argent pour les pauvres, c'est qu'il ne donne pas assez. Notre patriarche Ya'acov connaissait ce secret. C'est pourquoi il a dit : «Tout ce que tu m'accorderas, j'en prélèverai le dixième». Et ce même s'il gagne très peu.

Il est vrai qu'il y a gagné. À la fin de notre lecture hebdomadaire, il est écrit que sa richesse s'était sensiblement étendue, plus encore que celle de Laban, au point que les fils de ce dernier le

jalousèrent : «Ya'acov a pris tout ce que possédait notre père, et de ce que possédait notre père, il s'est fait toute cette richesse.» (Genèse 31, 1). En fait, toute cette richesse provenait du mérite du prélèvement de la dîme.

Une procession rentable

Un Juif riche avait l'habitude de multiplier les actes de charité. Mais il eut quelques problèmes dans ses affaires et s'appauvrit. Il décida alors de tenter sa chance en Amérique. À son arrivée, il fut contacté par le propriétaire d'une institution de Torah qui le connaissait du temps de sa richesse. Celui-ci lui dit qu'il avait besoin d'urgence de cent mille dollars. Bien que ce Juif eût besoin de cet argent pour relancer ses affaires, il ne put rester de marbre face aux supplications de ce disciple des Sages. Il lui remit l'argent dont il disposait de tout son cœur.

Quelques jours plus tard, notre ancien riche roulait sur les routes interminables de l'Amérique. Il eut besoin d'aller aux toilettes. Il se renseigna et on lui dit qu'il ne pourrait s'arrêter à cet effet que dans quelques heures. En revanche, en patientant juste une demi-heure, il arriverait à une sortie menant à un cimetière. À l'entrée de ce cimetière, d'une manière inhabituelle, il fut arrêté par un policier qui lui demanda son numéro de passeport et son nom. Puis il le laissa passer. Notre Juif en fut fort étonné. Comment, même pour entrer dans un cimetière il faut un passeport? Il trouva des toilettes, puis, au moment de repartir, on lui demanda une fois de plus son nom et le numéro de son passeport. Son étonnement s'intensifia.

Un mois plus tard, il reçut un courrier d'un avocat qui le convoquait dans les tours jumelles. Cela ne faisait pas partie de ses projets, et il ne comprenait pas pourquoi on voulait le voir en ce lieu précis. Il décida néanmoins de s'y rendre. Là encore, on lui demanda son nom et son passeport avant de le laisser entrer. Il fut enfin reçu par l'avocat qui lui dit : «Bonjour, cher monsieur. Asseyez-vous. Vous allez certainement être très étonné, mais sachez que vous avez gagné un million de dollars.» Notre homme, embrouillé, protesta : «Vous devez certainement faire erreur. De quelle manière aurais-je gagné une pareille somme?» L'avocat se fit plus précis : «C'est d'après votre nom et votre numéro de passeport. Il y a un mois à peu près, vous avez pris part à l'enterrement d'un homme riche. Ce riche avait écrit dans son testament que sa fortune serait distribuée entre les gens qui viendraient à son enterrement. Car il était clair pour lui que ceux qui se déplaceraient sont de véritables amis. Comme vous faisiez partie des vingt personnes présentes à la cérémonie, vous touchez donc aujourd'hui un million de dollars.» Il en fut très heureux, puis il se souvint de la somme qu'il avait donnée pour une certaine institution de Torah. Le Saint béni soit-Il ne brime le salaire de personne. Cet homme avait fait don de cent mille dollars ; il en reçut un million, dix fois plus.

Nous retiendrons ici que même quand notre situation économique n'est pas très reluisante, celui qui veut traverser avec succès la rivière, doit réaliser des gestes de charité.

שבת שלום ומבורך